

# Organisation pour l'interdiction des armes chimiques 26° Session de la Conférence des Etats-parties Déclaration

S.E. Heinz Walker-Nederkoorn Représentant permanent de la Suisse auprès de l'OIAC

Débat général

La Haye, 29 Novembre - 3 décembre 2021

# Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons 26<sup>th</sup> Session of the Conference of States-Parties

# Statement

H.E. Heinz Walker-Nederkoorn
Permanent Representative of Switzerland
to the OPCW

**General Debate** 

The Hague, 29 November – 3 December 2021

### Monsieur le Président,

Permettez-moi de me joindre aux orateurs précédents pour vous remercier, ainsi que le Secrétariat technique (TS), des efforts que vous avez déployés pour préparer la Conférence des États parties (CSP) de cette année. Je vous assure du plein soutien et de la coopération de ma délégation.

### Monsieur le Président.

Les armes chimiques continuent de représenter une menace sérieuse pour la sécurité internationale et humaine. Il est essentiel que l'interdiction universelle de ces armes soit maintenue et que tous les États qui n'ont pas encore adhéré à la Convention sur les armes chimiques (CAC) le fassent dès que possible. Il est également fondamental que tous les États parties appliquent et respectent pleinement les dispositions de la Convention.

Dans son deuxième rapport (S/1943/2021), l'équipe d'investigation et d'identification (IIT) a conclu de manière convaincante qu'il existe des motifs raisonnables de croire que l'armée de l'air arabe syrienne, sous le contrôle des forces Tigre, a utilisé au moins une arme chimique dans l'est de Saraqib le 4 février 2018. La Suisse condamne avec la plus grande fermeté toute utilisation d'armes chimiques et souligne une nouvelle fois que leur utilisation est répréhensible, qu'elle viole le droit international et qu'elle est interdite à tous les acteurs en tout temps et en toutes circonstances. Les responsables doivent être traduits en justice.

Mon gouvernement se félicite vivement des mesures qui ont été prises par la CSP lors de sa 25° session en réponse aux conclusions de l'IIT avec la décision sur "le traitement de la possession et de l'utilisation d'armes chimiques par la République arabe syrienne" (C-25/DEC/CRP.10). En pleine conformité avec les dispositions de la CAC, une nette majorité d'États parties a accepté de répondre à la violation répétée de l'article 1 de la Convention par la République arabe syrienne. Cependant, le TS évalue que la déclaration initiale soumise par la République arabe syrienne ne peut toujours pas être considérée comme exacte et complète, car sur les 24 questions en suspens identifiées par l'équipe d'évaluation des déclarations (DAT) depuis 2014, 20 lacunes incohérences et divergences restent non résolues (EC-99/DG.2). Nous appelons la République arabe syrienne à coopérer pleinement avec l'OIAC, à lui accorder un accès sans restriction à son territoire ainsi qu'à toutes les informations pertinentes.

De même, l'utilisation d'un agent neurotoxique du groupe "Novichok" dans l'attentat contre Alexei Navalny, confirmée par l'OIAC sur la base des résultats d'analyse de ses laboratoires désignés, reste très préoccupante. La Suisse appelle une nouvelle fois la Fédération de Russie à lancer une enquête criminelle transparente et impartiale afin que les responsables répondent de leurs actes, et à coopérer pleinement avec l'OIAC et la communauté internationale.

La Suisse maintient un grand respect et une grande confiance dans le travail de l'OIAC, du Secrétariat technique et du Directeur général. Afin d'assurer l'efficacité de l'Organisation, nous devons continuer à la soutenir politiquement et financièrement. Mon gouvernement approuve donc pleinement le programme et le budget 2022-23 ainsi que le renouvellement du mandat du directeur général Arias.

# Monsieur le Président,

La Suisse est convaincue que l'affirmation de la compréhension des États parties selon laquelle l'utilisation en aérosol de produits chimiques agissant sur le système nerveux central (SNC) est incompatible avec le maintien de l'ordre en tant que " but non interdit " par la Convention est nécessaire afin de sauvegarder son intégrité. Mon gouvernement se félicite de la décision prise par le Conseil exécutif à cet égard (EC-96/DEC.7) et appelle tous les États parties à soutenir le projet de décision CSP-26 qui traite des risques posés par l'utilisation en aérosol de produits chimiques agissant sur le SNC à des fins de maintien de l'ordre. 50 États parties nous ont rejoints en tant que co-parrains et de nombreux autres Etats soutiennent notre effort. Si elle est adoptée, cette décision constituera une étape cruciale pour atténuer un intérêt renouvelé pour l'utilisation des propriétés toxiques des produits chimiques en tant qu'armes et donc la réapparition des armes chimiques dans les conflits armés.

## Monsieur le Président,

Le Laboratoire de l'OIAC remplit des fonctions clés et revêt une importance capitale pour l'efficacité et l'intégrité du régime de vérification de l'Organisation. La Suisse félicite le TS pour les progrès réalisés dans la construction du ChemTech Centre, qui jouera un rôle important en assurant que l'OIAC dispose des capacités techniques et scientifiques pour faire face aux défis futurs.

Avant de conclure, Monsieur le Président, ma délégation souhaite faire part de sa préoccupation concernant le processus d'accréditation des organisations non gouvernementales pour participer à cette Conférence. Le refus d'un petit nombre d'États parties d'accréditer des ONG, dont les activités sont manifestement en rapport avec l'objet et le but de la Convention, est inacceptable. Les ONG jouent un rôle essentiel pour relever les défis actuels et futurs et atteindre notre objectif commun d'un monde sans armes chimiques.

Je vous remercie.

Mr Chair,

Allow me to join previous speakers in thanking you, as well as the Technical Secretariat (TS), for your efforts in preparing this year's Conference of States Parties (CSP). Let me assure you of the full support and cooperation of my delegation.

Mr Chair,

Chemical weapons continue to represent a serious threat to international and human security. It is essential that the universal prohibition of these weapons is upheld and that all States that have not yet acceded to the Chemical Weapons Convention (CWC), do so as soon as possible. It is also fundamental that all States Parties fully implement and comply with the provisions of the Convention.

In its second report (S/1943/2021), the Investigation and Identification Team (IIT) convincingly concluded that there are reasonable grounds to believe that the Syrian Arab Air Force under the control of the Tiger Forces used at least one chemical weapon in eastern Saraqib on 4 February 2018. Switzerland condemns in the strongest possible terms any use of chemical weapons and underlines once again that their use is reprehensible, violates international law and is prohibited to all actors at all times and under all circumstances. Those responsible must be brought to justice.

My government highly welcomes the steps that have been taken by the CSP at its 25th session in response to the IIT's findings with the decision on "Addressing the Possession and Use of Chemical Weapons by the Syrian Arab Republic" (C-25/DEC/CRP.10). In full compliance with the provisions of the CWC, a clear majority of States Parties agreed to respond to the repeated violation of Article 1 of the Convention by the Syrian Arab Republic. However, the TS assesses that the initial declaration submitted by the Syrian Arab Republic still cannot be considered accurate and complete, as of the 24 outstanding issues Identified by the Declaration Assessment Team (DAT) since 2014, 20 gaps inconsistencies and discrepancies remain unresolved (EC-99/DG.2). We call on the Syrian Arab Republic to fully cooperate with the OPCW, to grant it unrestricted access to its territory as well as to all relevant information.

Likewise, the use of a nerve agent of a «Novichok» group in the attack against Alexei Navalny, as confirmed by the OPCW on the basis of the analytical results of its designated laboratories, continues to be of grave concern. Switzerland once again calls on the Russian Federation to launch a transparent and impartial criminal investigation to hold those responsible to account, and to fully cooperate with the OPCW and the international community.

Switzerland maintains high respect and confidence in the work of the OPCW, the Technical Secretariat and the Director-General. In order to ensure the Organisation's effectiveness, we must continue to support it both politically and financially. My Government therefore fully endorses the Programme and Budget 2022-23 as well as the renewal of the mandate of Director-General Arias.

Mr Chair,

Switzerland is convinced that affirming States Parties' understanding that the aerosolised use of central nervous system (CNS)-acting chemicals is inconsistent with law enforcement as a "purpose not prohibited" under the Convention is necessary in order to safeguard its integrity. My government welcomes the decision taken by the Executive Council in this regard (EC-96/DEC.7) and calls on all States Parties to support the draft CSP-26 Decision that addresses the risks posed by the aerosolised use of CNS-acting chemicals for law enforcement purposes. 50 States-Parties have joined us as cosponsors and many more support our endeavour. If adopted, the decision would constitute a crucial step in mitigating new interest in the use of the toxic properties of chemicals as weapons and thus the re-emergence of chemical weapons in armed conflict.

Mr Chair,

The OPCW Laboratory performs key functions and is of pivotal importance for the effectiveness and integrity of the Organisation's verification regime. Switzerland commends the TS for the progress made with the construction of the ChemTech Centre, which will play an important role in ensuring the OPCW has the technical and scientific capabilities to face future challenges

Before I conclude, Mr Chair, my delegation wishes to put on record our concern about the accreditation process for non-governmental organisations to attend this Conference. The refusal of a small number of States Parties to accredit NGOs, whose activities are demonstrably relevant to the object and purpose of the Convention, is unacceptable. NGOs play an essential role in addressing current and future challenges and achieving our common goal of a world free of chemical weapons.

I thank you.